

Viaduc de Millau : une augmentation de 4% des tarifs du péage pour répondre aux besoins d'investissement

Le 1^{er} février, la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau (CEVM) procède à une augmentation de 4 % des tarifs du péage du Viaduc, soit, + 0,30€ en tarif « hors été » et + 0,40€ en tarif « été », pour un véhicule de classe 1.

Cette augmentation se décompose, cette année, en deux parties : l'augmentation annuelle (20 cts) prévue par le contrat de concession et une augmentation additionnelle exceptionnelle (20 cts). Cette dernière est liée à la reprise par la CEVM de la concession de l'aire de repos du Viaduc d'une part, et à l'augmentation de la redevance domaniale par l'Etat d'autre part.

La période « été » sera, par ailleurs, étendue du 15 juin au 15 septembre 2016, alors qu'elle couvrait jusqu'à maintenant la période du 1^{er} juillet au 31 août.

La CEVM investira 1,5 millions d'€ dans la rénovation de l'aire de repos du Viaduc de Millau

Dans le cadre de sa reprise en concession de l'aire, la CEVM va engager un investissement d'1,5 millions d'€ pour améliorer et rénover cet espace de repos qui accueille chaque année plus d'un million de visiteurs. Le montant de cet investissement se répartira entre la réfection des équipements de base, notamment les sanitaires, les extensions de parking, l'amélioration des espaces paysagers, du belvédère, et la mise en place d'un accès Wifi.

Cela permettra ainsi, de mieux répondre au confort des automobilistes souhaitant faire une pause sur leur trajet, mais également, à la singularité du Viaduc de Millau comme site et ouvrage uniques au monde.

La reprise de la concession par la CEVM permet, en outre, de transférer le financement de ces investissements, des contribuables vers les utilisateurs clients du Viaduc.

Entretenir l'excellence d'une voie autoroutière qui est aussi un ouvrage d'art

L'augmentation tarifaire annuelle, soit 20 cts pour un véhicule de classe 1, répond quant à elle aux impératifs d'entretien du Viaduc en tant que voie de passage autoroutier, mais aussi d'ouvrage d'art. Cette augmentation doit permettre de financer en 2016 d'importantes opérations de maintenance comme la remise en peinture des trottoirs et la mise aux normes des systèmes de paiement par carte bancaire. En 2015, le budget d'investissement et de maintenance du Viaduc de Millau s'est élevé à 1,7 million d'euros.

Les tarifs préférentiels pour les utilisateurs fréquents du Viaduc de Millau sont maintenus, avec le dispositif d'abonnement permettant une réduction de 20 % sur les tarifs de péage.

En 2015, près de 5 millions de véhicules ont emprunté le Viaduc de Millau, dont on rappellera qu'il est la seule portion payante sur la voie entre Clermont-Ferrand et Béziers. Sa construction a permis aux véhicules de gagner du temps sur leur trajet (environ 30 mn) tout en désengorgeant la ville de Millau, mais aussi de sécuriser une route au relief marqué.